

La Dépêche de Mailly-la-Ville

Conseil municipal du 24 avril 2026

Informations principales

Les comptes-rendus des Conseils municipaux sont consultables en Mairie, sur le site internet de la commune, ainsi que depuis l'application panneau Pocket.

ETAIENT PRESENTS : M. Denis BOSSU, M. Pascal THILLOT, Mme Adeline COURTOIS, M. Daniel ROUGEGREZ, Mme Delphine BEAURAIN, Mme Patricia GALOUZEAU, Mme Sylvie JUPIN, Anne SALAÜN DE KERMARCAL, M. Quentin GALOUZEAU, M. Maximilien MILPIED.

Mme Isabelle CARRE a assisté au Conseil en visio-conférence mais n'a pas pu prendre part au vote.

Fiscalité locale

➤ **Stabilité des taux en 2026**

Le conseil a décidé de **reconduire les taux d'imposition de 2025** pour l'année 2026. Sont ainsi maintenus :

- Taxe d'habitation (résidences secondaires et meublés) : **9,84 %**
- Taxe foncière sur le bâti : **36,20 %**
- Taxe foncière sur le non bâti : **43,93 %**

➤ **Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Suite au renouvellement du conseil municipal, la mise en place de la CCID est obligatoire. Une liste de contribuables sera transmise à l'administration fiscale, qui procédera à la désignation des membres. Cette commission se réunira **au moins une fois par an**.

Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs

➤ **Participation aux commissions intercommunales**

Plusieurs élus se portent volontaires pour représenter la commune au sein des commissions de la Communauté de communes, notamment dans les domaines suivants :

- Administration générale, finances et ressources humaines : Denis BOSSU (titulaire)
- Enfance-jeunesse, école de musique et de danse, école multisports : Adeline COURTOIS (titulaire), Pascal THILLOT (suppléant)
- Santé, vie sociale et solidarité des territoires : Isabelle CARRE (titulaire)
- Tourisme : Pascal THILLOT (titulaire), Adeline COURTOIS (suppléant)
- Développement économique, commerce et alimentation : Quentin GALOUZEAU (titulaire)

➤ **Représentation dans les organismes extérieurs**

Des élus se portent volontaires pour représentation de la Communauté de communes au sein de :

- Syndicat Mixte Yonne Beuvron : Denis BOSSU (titulaire), Isabelle CARRE (suppléant)
- Syndicat mixte d'enseignement artistique : Adeline COURTOIS (titulaire), Denis BOSSU (suppléant)
- Syndicat mixte d'équipement touristique du Canal du Nivernais : Pascal THILLOT, Anne SALAÜN DE KERMARCAL (titulaires)
- Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne : Pascal BOSSU (titulaire)

Vie municipale

➤ **Droit de préemption urbain**

Aucune déclaration d'intention d'aliéner (DIA) n'a été enregistrée sur la période.
Pour rappel, la commune conserve la possibilité de préempter un bien immobilier en cas de projet d'intérêt général.

➤ **Commission de contrôle des listes électorales**

La commission veille à la régularité de la liste électorale en examinant les inscriptions et radiations, et statue sur les recours des électeurs en cas de refus d'inscription ou de radiation. Elle est composée de trois membres, dont un conseiller municipal : Maximilien MILPIED

➤ **Commission vie locale et services aux habitants**

La commission municipale se réunira le lundi 04 mai pour aborder les points suivants :

- Ecole : information sur le travail engagé par les nouveaux membres du SIVOSC
- Vie associative : recensement des associations pour une valorisation de leurs activités
- Communication : prise en main de PanneauPocket et site internet

➤ **Indemnités du maire et de ses adjoints – complément d'informations**

S'agissant des indemnités du Maire et des Adjoints, celles-ci sont réglementairement exprimées en indices de la fonction publique. Toutefois, afin de rendre ces informations plus compréhensibles, leur équivalent est le suivant : 1 500€ net mensuel pour le Maire et 400€ net mensuel pour les Adjoints.

➤ **SIVOSC – Ecole Les Rives de l'Yonne**

Le SIVOSC est le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire qui permet d'assurer le fonctionnement de l'Ecole Les Rives de l'Yonne. Il regroupe les communes de Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château, Prégilbert, Trucy-sur-Yonne et Séry. À la suite du comité syndical du 17 avril, un nouveau bureau du SIVOSC a été installé :

- Présidente : Adeline Courtois (Mailly-la-Ville),
- Vice-Présidente : Maggy Albertelli (Prégilbert),
- Secrétaire : Erika Bereau (Séry),
- Membres : Maxime Létang (Mailly-le-Château), Ghislaine Gaudiez (Trucy-sur-Yonne)

S'ajoute aux membres du bureau, les élus titulaires des communes : Denis Bossu (Mailly-la-Ville), Valérie Vanzele (Mailly-le-Château), Cindy Botte (Prégilbert), Sylvie Chalmeau (Séry), Patrick Gendron (Trucy-sur-Yonne).

Plusieurs actions prioritaires ont été identifiées : installation du nouveau bureau et définition des priorités de travail, rencontres avec le personnel (5 employés) par le SIVOSC, prise de contact avec la directrice de l'école, l'équipe enseignante et les partenaires, avec une volonté de dialogue renforcé avec l'ensemble de la communauté éducative.

➤ **Prochain conseil : vendredi 05 juin 2026 à 20h00**

Les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public

Pour rappel : Permanences du maire et de ses adjoints : **tous les samedis de 10h à 12h en Mairie**

Vie locale

➤ **Création de comités locaux**

Afin de renforcer la participation citoyenne, le conseil municipal a validé la création de comités consultatifs locaux, encadrés par une charte de fonctionnement.

Une réunion publique se tiendra le **samedi 30 mai à 10h à la salle des fêtes** pour présenter la démarche.

Un appel à candidatures est lancé dès à présent (voir coupon-joint) : les habitants volontaires peuvent s'inscrire en mairie, par mail ou lors de cette réunion.

➤ **Situation de l'épicerie communale**

Le conseil municipal a examiné la situation de l'épicerie, dans un contexte juridique complexe marqué par la liquidation judiciaire du titulaire du bail et la poursuite de l'activité par un tiers sans autorisation.

Ce dossier, déjà suivi sous la précédente mandature (impayés de loyers, tensions et dettes fournisseurs), a connu plusieurs évolutions récentes, notamment :

- pour le titulaire du bail : redressement judiciaire en mars 2026, radiation du registre du commerce, puis liquidation prononcée le 20 avril 2026 par le Tribunal de Commerce
- poursuite de l'activité sous un nouveau nom par un tiers sans autorisation

Au regard de ces éléments et sur conseil juridique, la commune a décidé d'engager avec regret une procédure de résiliation judiciaire du bail afin de sécuriser la situation et éviter toute mise en cause de sa responsabilité. La commune recherchera un nouvel exploitant à l'issue de la procédure.

➤ **Ouverture du Snack – base de loisirs de Mailly-la-Ville**

Suite à la réfection du local municipal endommagé par l'incendie de juillet 2024, le snack de la base de loisirs de Mailly-la-Ville rouvrira avec de nouveaux gérants le **mardi 5 mai à partir de 17h**. Un verre de l'amitié sera offert à cette occasion.

Au menu : sandwiches, paninis, grillades et salades, sur place ou à emporter (carte distribuée dans les boîtes aux lettres).

Horaires d'ouverture : Du mardi au jeudi de 10h à 22h et du vendredi au dimanche de 10h à 23h

➤ **Incendie Chemin de Fontenay**

Suite au décès de M. Morein lors de l'incendie de son habitation, l'enquête de gendarmerie est toujours en cours. La mairie reste en lien avec la famille et la curatelle concernant l'avenir du bien.

➤ **Accompagnement des personnes en situation de grande précarité et d'isolement**

Un travail de repérage et d'accompagnement sera engagé par le CCAS. A ce titre, le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de l'Yonne, dédié aux situations complexes, a été présenté.

Un lien sera établi avec ce dispositif, via le CCAS, afin de mieux orienter et accompagner les personnes concernées.

Travaux en cours et à venir

➤ **Acquisition d'une nouvelle tondeuse**

Face à la panne d'un équipement ancien, le conseil a validé le principe du remplacement de ce matériel. Après étude de plusieurs devis présentés par Pascal THILLOT, l'offre retenue est celle de Cédric Motoculture pour un montant de 7 310,36 € TTC, qui assurera également la reprise de l'ancien matériel. Cet achat est jugé prioritaire pour l'entretien des espaces communaux.

➤ **Pontons d'amarrage**

Plusieurs signalements ont été faits concernant l'état des pontons du canal. Un état des lieux sera réalisé afin de permettre l'intervention des agents communaux.

Dans la perspective de la reprise de l'activité canoë-kayak du FJEP, une réfection de l'embarcadère est également envisagée pour renforcer la sécurité.

Un rapprochement va, par ailleurs, être engagé avec VNF pour l'entretien des berges.

➤ **Sécurisation de la passerelle piétonne du pont de l'Yonne**

Très fréquentée, la passerelle présente un platelage devenu glissant et dangereux notamment par temps humide. Les services du Département, compétents sur cette voie, ont été saisis.

➤ **Baignade**

Une révision des équipements de jeux est à prévoir, ainsi qu'un apport de sable afin d'améliorer et d'embellir l'espace.

➤ **Remise en service de la sirène communale (PCS)**

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) — dispositif communal d'organisation des secours en cas de crise (catastrophe naturelle, accident majeur...) — la remise en service de la sirène, située sur le site Euro Chimics, doit être étudiée.

Un contact va prochainement être pris avec les responsables pour que la municipalité puisse rétablir son fonctionnement.

➤ **Association Départementale Communes Forestières**

Le maire et Daniel ROUGEGREZ ont participé à une réunion d'information de l'association, structure d'accompagnement en lien avec l'ONF. Elle apporte un appui aux collectivités en matière de gestion forestière (affouages, baux de chasse) et mène également des actions pédagogiques, notamment auprès des écoles.

➤ **Travaux route de Voutenay**

Les travaux de sécurisation sont en grande partie achevés. Des interventions complémentaires restent à réaliser (pose de glissières et enduit), avec une réouverture de la route prévue fin juin 2026.

Vie associative et initiatives

➤ **Jardin partagé – rappel de l'usage du composteur**

Il est rappelé que le composteur du jardin partagé est réservé aux déchets organiques adaptés et ne doit pas servir au dépôt de déchets verts tels que les coupes de haies.

➤ **Accueil de la tournée itinérante Ville à joie – samedi 25 juillet**

Mailly-la-Ville accueillera la tournée 2026 de "Ville à Joie" le 25 juillet. Cette initiative itinérante met à disposition des villages une équipe de jeunes bénévoles qui organise chaque semaine au sein de différents villages diverses animations, en lien avec le Comité des Fêtes.

Gratuit et ouvert à tous l'événement se tiendra sur la place de la Paix (devant la salle des fêtes). Des informations complémentaires seront communiquées prochainement.

➤ **Projet de nouvelle section au FJEP – Section Jeux de société**

Un projet de création d'une section jeux de société est à l'étude au sein du FJEP, avec une fréquence mensuelle. La salle annexe de la mairie sera mise à disposition pour cette activité. Les informations pratiques seront diffusées lors de son lancement.

➤ **Reprise du marché de l'été : le mercredi 6 mai**

Le marché de l'été reprend le mercredi 6 mai, puis se tiendra chaque semaine à partir de 17h, en présence de producteurs locaux. Rendez-vous au bord du canal, rue du Tonneau.

Agenda

Les organisateurs de manifestations sont invités à transmettre leurs événements prévus pour les mois de juin et début juillet avant le **04 juin**, à l'adresse suivante : **mairie.mailly@wanadoo.fr**, afin de permettre leur diffusion dans le prochain calendrier communal.

➤ **Mardi 05 mai – Ouverture du Snack – Verre de l'amitié à partir de 17h00**

➤ **Mercredi 06 mai – Reprise du marché de l'été**

➤ **Vendredi 08 mai – Cérémonie du 08 mai**

Rassemblement à 10h30 devant la salle des fêtes (place de la Paix), suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts

➤ **Samedi 30 mai – Réunion publique – Comités locaux - 10h00 – Salle des fêtes**

➤ **Vendredi 05 juin – Conseil municipal – 20h00 - Mairie**